

**PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
MRC D'ANTOINE-LABELLE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA VINGT-SIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LA
MRC D'ANTOINE-LABELLE, TENUE À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE LAC-
SAINT-PAUL, SITUÉE AU 386, RUE PRINCIPALE, LE 13 SEPTEMBRE 2022, À 17H.**

Sont présent(e)s :

| | | |
|--|-----------|----------------|
| Caisse Desjardins du Coeur des Hautes-Laurentides | Robert | Guay |
| Centre de formation professionnelle de Mont-Laurier | Vincent | Mainville |
| Chambre de commerce de Mont-Laurier | Martin | Clément |
| Chambre de commerce de Mont-Laurier | Mélanie | St-Cyr |
| CLD d'Antoine-Labelle | Marilyne | Bolduc |
| CLD d'Antoine-Labelle | Émilie | Chouinard |
| CLD d'Antoine-Labelle | Manon | Côté |
| CLD d'Antoine-Labelle | Frédéric | Houle |
| CLD d'Antoine-Labelle | Manon | Landry |
| CLD d'Antoine-Labelle | Joëlle | Léonard |
| CLD d'Antoine-Labelle | Francyne | Major |
| CLD d'Antoine-Labelle | Kaven | Meilleur Morin |
| CLD d'Antoine-Labelle | Myriam | Perrier |
| CLD d'Antoine-Labelle | Ariane | Piché |
| CLD d'Antoine-Labelle | Kelly | Robinette |
| CLD d'Antoine-Labelle | Charlotte | St-Jean |
| CLD d'Antoine-Labelle | Francine | Thibault |
| Corporation de développement communautaire des H-L | Francis | Mayrand |
| DCA, comptable professionnel agréé, inc. (<i>en virtuel</i>) | Simon | Bellehumeur |
| L'Union des producteurs agricoles (UPA) de la Lièvre | Géraud | Bonnet |
| Miels d'Anicet | Kaven | Davignon |
| Ministère Agriculture, Pêcheries & Alimentation | Jacques | Gagnon |
| Municipalité de Chute-Saint-Philippe | Normand | Saint-Amour |
| Municipalité de Ferme-Neuve | Diane | Sirard |
| Municipalité de La Macaza | Yves | Bélanger |

**PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
MRC D'ANTOINE-LABELLE**

| | | |
|---|---------|--------------|
| Municipalité de Lac-des-Écorces (<i>en virtuel</i>) | Pierre | Flamand |
| Municipalité de Lac-Saint-Paul | Colette | Quevillon |
| Muni-Spec Mont-Laurier | Isabel | Vaillancourt |
| Ville de Mont-Laurier | Daniel | Bourdon |
| Ville de Rivière-Rouge | Marlène | Paquin |
| Zone Emploi d'Antoine-Labelle | David | Bolduc |

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur Pierre Flamand, procède à l'ouverture de la séance à 17h15.

2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CLD-AG-225-09-22

Il est proposé par madame Isabel Vaillancourt, appuyé par madame Diane Sirard et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Frédéric Houle à titre de président d'assemblée et madame Francine Thibault à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CLD-AG-226-09-22

Il est proposé par madame Colette Quevillon, appuyé par monsieur Francis Mayrand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2021
5. Proposition de modifications au règlement interne du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle
6. Rapport d'activités 2021
7. Programmation annuelle 2022
8. Dépôt des états financiers 2021
9. Nomination d'un auditeur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022

**PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
MRC D'ANTOINE-LABELLE**

10. Vœux de l'assemblée
11. Levée de la séance

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2021

CLD-AG-227-09-22

Il est proposé par monsieur Vincent Mainville, appuyé par madame Isabel Vaillancourt et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 avril 201.

ADOPTÉE

5. PROPOSITION DE MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT INTERNE DU CLD DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

CLD-AG-228-09-22

| SECTION IV CONSEIL D'ADMINISTRATION | MODIFICATION |
|--|---|
| <p>20. COMPOSITION</p> <p>Sont invitées à assister aux séances du conseil d'administration, les personnes suivantes :</p> <p>20.3 Les représentants des collèges électoraux non élus; 20.4 Le directeur général du Centre local de développement; 20.5 Le représentant régional du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; 20.6 Le représentant régional du ministère de l'Économie et de l'Innovation; 20.7 Le directeur du Centre local d'emploi; 20.8 Le directeur général de la MRC d'Antoine-Labelle; 20.9 Le député de l'Assemblée nationale de la circonscription électorale de Labelle ou de toute circonscription couvrant le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle.</p> | <p>20. COMPOSITION</p> <p>Sont invitées à assister aux séances du conseil d'administration, les personnes suivantes :</p> <p>20.3 Les représentants des collèges électoraux non élus; 20.4 Le directeur général du Centre local de développement; 20.5 Le représentant régional du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation; 20.6 Le représentant régional du ministère de l'Économie et de l'Innovation; 20.7 Le directeur du Centre local d'emploi; 20.8 Le directeur général de la MRC d'Antoine-Labelle; 20.9 Le député de l'Assemblée nationale de la circonscription électorale de Labelle ou de toute circonscription couvrant le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;</p> <p>20.10 Le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle.</p> |

| 33. RÉMUNÉRATION | MODIFICATION |
|--|---|
| <p>Les membres du conseil d'administration et des comités ne sont pas rémunérés pour leurs services et ne sont remboursés que pour les dépenses qu'ils auront encourues dans l'exercice de leurs fonctions et qui auront été approuvées par le conseil d'administration.</p> | <p>33. RÉMUNÉRATION</p> <p>Les membres du conseil d'administration et les représentants des collèges électoraux non élus sont rémunérés pour leurs services ainsi que pour les dépenses qu'ils auront encourues dans l'exercice de leurs fonctions et qui auront été approuvées par le conseil d'administration.</p> |

**PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
MRC D'ANTOINE-LABELLE**

| | |
|--|---|
| | <p>Une rémunération est versée aux personnes présentes selon le barème suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Séance dont la durée est supérieure à 1 heure : 100 \$▪ Séance dont la durée est inférieure à 1 heure : 50 \$ <p>33.1 Allocation de déplacement</p> <p>Pour les dépenses encourues dans l'exercice de leurs fonctions, les membres du conseil d'administration et les représentants des collèges électoraux non élus sont remboursés mensuellement pour chaque présence à une séance, et ce, après avoir complété le formulaire à cet effet.</p> |
|--|---|

Il est proposé par monsieur Kaven Davignon, appuyé par monsieur Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter les modifications proposées au règlement interne de l'organisme à l'effet d'ajouter le préfet de la MRC d'Antoine-Labelle comme invité et de rémunérer les membres du conseil d'administration et les représentants des collèges électoraux non élus pour leurs services ainsi que pour les dépenses qu'ils auront encourues.

ADOPTÉE

6. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

CLD-AG-229-09-22

Il est proposé par monsieur David Bolduc, appuyé par madame Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, le rapport annuel de l'année 2021 du Centre local de développement (CLD) de la MRC d'Antoine-Labelle, tel que présenté par la direction générale de l'organisme.

ADOPTÉE

7. PROGRAMMATION ANNUELLE 2022

CLD-AG-230-09-22

Il est proposé par monsieur Daniel Bourdon, appuyé par monsieur Robert Guay et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, la programmation annuelle 2022 du Centre local de développement (CLD) de la MRC d'Antoine-Labelle, tel que présenté par la direction générale de l'organisme.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ADMINISTRATION
CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
MRC D'ANTOINE-LABELLE**

8. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2021

CLD-AG-231-09-22

Monsieur Simon Bellehumeur de la firme DCA, comptable professionnel agréé, inc., fait la lecture et présente les états financiers du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, en date du 31 décembre 2021.

Il est proposé par monsieur Daniel Bourdon, appuyé par monsieur Yves Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les états financiers audités du CLD de la MRC d'Antoine-Labelle, au 31 décembre 2021, tel que lu et présenté par l'auditeur, monsieur Simon Bellehumeur de la firme DCA, comptable professionnel agréé, inc.

ADOPTÉE

9. NOMINATION D'UN AUDITEUR POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

CLD-AG-232-09-22

Il est proposé par madame Diane Sirard, appuyé par madame Colette Quevillon et résolu à l'unanimité d'utiliser le même auditeur que la MRC d'Antoine-Labelle, étant donné le lien entre apparentés des deux organismes, et ce, pour la vérification des registres comptables de l'organisme pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

10. VŒUX DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Francis Mayrand souhaite un rapprochement avec la Corporation de développement communautaire (CDC) des Hautes-Laurentides et le CLD d'Antoine-Labelle afin de travailler ensemble des projets pilotes.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président d'assemblée, monsieur Frédéric Houle, lève la séance à 18h15.

Pierre Flamand, président

Isabel Vaillancourt, secrétaire